

S E C R E TCONFIDENTIEL

Washington, D. C., le 25 mai 1946.

Monsieur le Ministre,

Au cours des négociations qui se sont terminées par l'échange de lettres signé ce jour, la question a été soulevée de l'or de la Banque Nationale de Belgique acquis de la Reichsbank par la Banque Nationale Suisse et cédé par celle-ci à des Banques de pays tiers.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'en considération du versement de deux cent cinquante millions de francs suisses prévu par cet échange de lettres, mon Gouvernement renonce, tant en son nom qu'au nom du Gouvernement belge et des Banques d'émission de France et de Belgique, à toute demande de restitution de cet or par les banques auxquelles il a été cédé.

Il demeure entendu que cette renonciation ne vise pas l'or de la Banque Nationale de Belgique déposé à la Banque Nationale Suisse par la Reichsbank et transféré par celle-ci à des pays tiers. Les Gouvernements alliés réservent tous leurs droits et ceux de leurs Banques d'émission sur cet or, au sujet duquel vous avez bien voulu me donner, par lettre en date de ce jour, certaines informations dont je vous accuse réception.

Mon Gouvernement ne doute pas qu'au cas où des précisions complémentaires seraient nécessaires pour obtenir la restitution de cet or, le Gouvernement Fédéral ne fasse le nécessaire pour se les procurer et les transmettre au Gouvernement français.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(signé) Charguéraud H.

Monsieur Walter Stucki,
Ministre Plénipotentiaire,
Chef de la Délégation Suisse,
Washington, D. C.